



Ville de

Cosne-Cours-sur-Loire

ASSOCIATIONS - Demande de subvention - Budget 2024

Pour une demande de subvention 2024, il est impératif que l'association ait été créée avant le 1^{er} janvier 2023.

Identification de l'association

Les champs précédés d'un * sont obligatoires pour la prise en compte de votre demande de subvention

* **Nom**

Sigle

Objet

* **Numéro SIRET**

* **Date de publication de la création au Journal Officiel**

Activités principales réalisées

* **Adresse du siège social**

* **Code postal**

* **Commune**

* **Courriel**

Adresse de correspondance, si différente du siège

Code postal

Commune

Identification du représentant légal (personne désignée par les statuts)

* **Nom**

* **Fonction**

* **Prénom**

Téléphone

Renseignements concernant les ressources humaines au 31 décembre de l'année écoulée

Moyens humains de l'association

Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée

* **Nombre de bénévoles**

Nombre de volontaires (par exemple en service civique)

* **Nombre de salariés**

Cumul des cinq salaires annuels bruts les plus élevés

* **Nombre de licenciés au 30 juin 2023 :**

Renseignements concernant la situation bancaire au 30 septembre 2023

Joindre obligatoirement tous les relevés de compte

Comptes Courants :

Compte : Montant :

Compte : Montant :

Livrets :

Compte : Montant :

Compte : Montant :

Comptes de placement :

Compte : Montant :

Compte : Montant :

Autres :

.....

.....

* **Pour rappel, merci de transmettre votre Contrat d'Engagement Républicain**



DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e), (nom et prénom)

représentant(e) légal(e) de l'association

(si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci).

déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations sociales et fiscales (déclaration et paiement correspondants) ;

- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;

- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières et en nature) sur les trois derniers exercices : inférieur ou égal à 200 000€ supérieur à 200 000€

- * demander une subvention de FONCTIONNEMENT€

- demander une subvention d'INVESTISSEMENT (à décrire dans la partie projet)€

- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association (*joindre un RIB)

RIB

* Signature

Fait, à

le



Ville de
Cosne-Cours-sur-Loire

ASSOCIATIONS - Budget prévisionnel du Projet

Exercice du :

au :

Le total des charges doit être égal au total des produits

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Prestations de services		74 - Subventions d'exploitations ⁹	
Achats matières et fournitures		Etat : préciser le(s) ministères(s) sollicité(s)	
Autres fournitures		-	
61 - Services extérieurs		-	
Locations		-	
Entretien et réparation		-	
Assurance			
Documentation		Région(s) :	
62 - Autres services extérieurs		Départements(s) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication		Intercommunalité(s) : EPCI ¹⁰	
Déplacements, missions			
Services bancaires, autres		Commune(s) :	
63 - Impôts et taxes		Organismes sociaux (détailler)	
Impôts et taxes sur rémunération,			
Autres impôts et taxes		Fonds européens	
64 - Charges de personnel			
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA-emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
		Dont cotisations, dons manuels ou legs	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotation aux amortissements		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES A L'ACTION		RESSOURCES PROPRES AFFECTEES A L'ACTION	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES =		TOTAL DES PRODUITS =	

↖ Ces totaux doivent être égaux ↗

La subvention de€ représente% du total des produits :
(montant attribué/total des produits)x100.

Ne pas indiquer les centimes d'euros.

L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicités.

Catégories d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : communauté de communes; communauté d'agglomération, communauté urbaine.

ATTESTATION

(Merci de joindre également votre Contrat d'Engagement Républicain)

Je soussigné(e)....., représentant(e) légal(e) de l'association.....
déclare :

Que l'association..... a souscrit au Contrat d'Engagement Républicain (CER)
annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi no 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans
leurs relations avec l'administration.

Fait à Cosne-Cours-sur-Loire, le

Signature :

Cachet :